

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 320

Artikel: Le travailleur allemand en tête
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur l'emprise étrangère. Il invite à continuer la lutte « contre toute discrimination, contre les initiatives xénophobes, pour l'égalité des droits sociaux. »

4. La priorité aux droits de la femme.

Le congrès stigmatise la discrimination dont la femme est victime, et particulièrement la femme émigrée (voir aussi en dernière page) et il fait une revendication prioritaire du droit de la femme au travail avec une garantie de l'emploi en cas de crise ; d'où les exigences suivantes :

« Le regroupement familial immédiat, l'amélioration des conditions de travail, le renforcement des équipements collectifs et une assurance maternité authentique garantissant la totalité du salaire pendant une période de quatorze semaines minimum. »

5. Les carences du système scolaire, tant en Suisse qu'en Espagne.

« Le Congrès considère que le gouvernement suisse qui a rigoureusement programmé l'importation d'une main-d'œuvre étrangère afin de satisfaire les besoins de la production, n'a pas adapté les structures de l'école aux besoins d'une nombreuse population enfantine émigrée. D'autre part, la sélectivité du système scolaire suisse écarte de l'éducation les enfants des émigrés.

» A cause de ceci, le congrès revendique le renforcement des structures d'accueil des enfants des émigrés.

» Il prend position contre la décision de placer les enfants immigrés dans les « classes spéciales » en raison du critère arbitraire d'une méconnaissance de la langue.

» Il considère indispensable que les parents soient mieux informés sur l'école et que le personnel enseignant soit préparé en fonction de la problématique de l'émigration.

» Il demande une participation réelle des travailleurs émigrés à la vie publique, qui doit se traduire par sa présence avec droit de décisions dans les conseils scolaires et par la participation des organisations représentatives de l'émigration dans l'élaboration des plans de réformes de l'école.

» Il constate les négligences du gouvernement espagnol dans tout ce qui touche l'enseignement de la langue et de la culture espagnoles. Il exige des autorités espagnoles un plus grand nombre de classes complémentaires; la reconnaissance et la subvention des écoles créées par les émigrants; la création d'écoles d'adaptation accélérée gratuites

pour les enfants qui rentrent au pays; l'attribution de bourses d'études et la validation des études suivies dans l'émigration. Le congrès considère qu'une réforme du système éducatif espagnol doit être nécessairement précédé de la transformation démocratique de la société espagnole. »

Le travailleur allemand en tête

Une analyse de l'évolution des salaires dans les principaux pays industriels (voir tableau ci-contre) montre que les salaires réels ont, depuis 1950, presque quadruplé en Allemagne fédérale. Cette progression installe le travailleur allemand en tête, et de loin, des augmentations de revenu en termes de pouvoir d'achat face à ses collègues des pays considérés. Pendant la même période, les travailleurs italiens, français et néerlandais ont tout juste réussi à tripler leurs rémunérations réelles, tandis que le niveau de celles-ci doublait en Belgique, au Japon et en Grande-Bretagne, et que la progression était des deux tiers pour les travailleurs américains.

Il faut noter que si l'évolution observée en Allemagne est spécialement impressionnante, c'est surtout parce que les salaires nominaux y sont grimpés beaucoup moins vite que dans la plupart des autres pays cités; ainsi, les salaires bruts, par exemple en France et au Japon, mais aussi en Italie et aux Pays-Bas ont dans certains cas, progressé entre 1950 et 1974 à un rythme sensiblement plus rapide; il faut donc admettre que les Allemands doivent leur classement également à une stabilité relative des prix (de fait, dans tous les autres pays, le coût de la vie a le plus souvent monté de manière nettement plus vive : au Japon, il a quadruplé !)

En ce qui concerne les taux d'accroissement relativement faibles (tant en termes nominaux que réels) enregistrés par les pays opulents tels que les Etats-Unis et la Suisse, il faut bien entendu tenir compte des points de départ, déjà fort élevés : même si la progression a été notablement la

plus forte en Allemagne fédérale, les travailleurs américains, suisses et suédois gagnent — en niveau de salaire et en pouvoir d'achat — plus que leurs homologues allemands.

Des chiffres dont il faut se souvenir au moment où la polémique sur la compensation du renchérissement bat son plein : vu le nombre des paramètres à considérer, les points de repères sont extrêmement rares et difficiles à établir... et par conséquent les extrapolations les plus fantaisistes abondent, particulièrement dans les milieux patronaux plaident pour l'« austérité ».

ÉVOLUTION DES SALAIRES DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

Indice 1974¹ (1950 = 100)

Pays ²	Salaires réels ³	Salaires nominaux ⁴	Prix ⁵
1 RFA	364	727 (6)	200 (10)
2 Italie	288	815 (3)	283 (6)
3 France	285	994 (1)	349 (2)
4 Pays-Bas	279	798 (4)	286 (5)
5 Belgique	246	531 (8)	215 (8)
6 Japon	245	991 (2)	405 (1)
7 Suède	239	744 (5)	311 (4)
8 Suisse	218	475 (9)	218 (7)
9 Grande-Bretagne	216	708 (7)	328 (3)
10 Etats-Unis	166	338 (10)	203 (9)

¹ Salaires bruts par personne employée. Jusqu'en 1973, chiffres officiels ; pour 1974, évaluations.

² Classement d'après la progression des salaires réels.

³ Obtenu par déflation de l'indice du coût de la vie.

⁴ Indice des salaires nominaux ; entre parenthèses : classement des pays.

⁵ Indice du coût de la vie ; entre parenthèses : classement des pays.